



La Présidente

PERPIGNAN, le 05 JUIL. 2012

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous faire connaître que, sur ma proposition, l'Assemblée Départementale a décidé au cours de sa séance du 25 juin 2012 d'attribuer à votre organisme une subvention de **5000 €** au titre de l'exercice 2012 pour votre projet de restauration de la tour de Batère.

Le mandatement de cette subvention interviendra dès réception des documents cochés en annexe.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente du Conseil Général

Hermeline MALHERBE

Madame DAGUES Maguy
Présidente de SAUVEGARDE DE LA TOUR DE BATERE

Mairie

66110 SAINT MARSAL